

RTP 1140 P

LA CONTROVERSE DE GLOZEL

N° 3

D. PEYRONY

CONSERVATEUR DU MUSÉE PRÉHISTORIQUE DES EYZIES
CHARGÉ DE MISSION PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

CE QUE J'AI VU
ET OBSERVÉ
A GLOZEL



PARIS (VI°)
PAUL CATIN, ÉDITEUR
3, RUE DU SABOT, 3

1928

PRIX : 4 francs.

130.027

CE QUE J'AI VU ET OBSERVÉ
A GLOZEL

LA CONTROVERSE DE GLOZEL

- N° 1. — A. VAYSON DE PRADENNE : **L'Affaire de Glozel**. *Historique de l'Affaire. Enseignements, Appendice*. (Rapports divers; les « Éphémérides » de M. S. Reinach). Vol. 22 × 14 cm., br., fig. 7 fr.
- N° 2. — R. DUSSAUD, Membre de l'Institut, Conservateur-adjoint au Musée du Louvre, Professeur à l'École du Louvre : **Glozel à l'Institut**. Vol. 22 × 14 cm., br., fig. 5 fr.
-

LA CONTROVERSE DE GLOZEL

N^o 3

D. PEYRONY

CONSERVATEUR DU MUSÉE PRÉHISTORIQUE DES EYZIES
CHARGÉ DE MISSION PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

CE QUE J'AI VU
ET OBSERVÉ
A GLOZEL



PARIS (VI^e)

PAUL CATIN, ÉDITEUR

3, RUE DU SABOT, 3

—
1928

(Tous droits de reproduction réservés.)

CE QUE J'AI VU ET OBSERVÉ A GLOZEL

Le respect dont je voudrais voir entourer la Science préhistorique à laquelle j'ai consacré la meilleure partie de mon existence me décide à écrire ces quelques pages.

Les discussions sur Glozel n'ont pas tardé à dégénérer en querelles. Il fallait croire ou être excommunié. Est-ce ainsi qu'on doit poursuivre la recherche de la Vérité? Désirant apporter ma modeste contribution à sa découverte, je laisserai, comme par le passé, les procédés de controverse discourtois à ceux de mes contradicteurs qui ont cru devoir en user jusqu'ici.

Je m'attends, certes, à voir se renouveler, de leur part, injures et calomnies, mais ce n'est pas cette perspective qui m'arrêtera. Je passerai au crible leurs publications pour y relever les erreurs et les contradictions qu'elles contiennent, et rien ne m'empêchera de dire ce que j'ai vu, observé et constaté, dans un examen fait consciencieusement et sans le moindre parti-pris.

I. — Les Journées des 25 et 26 septembre 1927

J'ai été en correspondance avec le D^r Morlet depuis le début de l'Affaire. Il m'envoyait régulièrement ses brochures; leur lecture me rendait perplexe, ce que je ne lui cachais pas. Je l'invitais à la prudence et à la circonspection, tout en l'encourageant dans ses recherches. Enfin la

question me paraissant devenir chaque jour plus complexe, nous décidâmes, mon ami Vergne, conservateur du Musée de Villeneuve-sur-Lot, et moi, de nous rendre à Glozel pour nous faire, *de visu*, une opinion personnelle.

Nous arrivâmes le 25 septembre au matin à la gare de Vichy. M. Lavergne, directeur de la pastillerie de Vichy-État, qui nous y attendait, nous présenta à Mme Morlet et au docteur venus également à notre rencontre, et nous montâmes aussitôt en voiture pour nous rendre à Glozel, distant de 25 kilomètres environ.

Me trouvant, au cours du trajet, placé à côté du D^r Morlet, nous ne cessâmes de parler de ses travaux. Arrivés à Glozel, sous une pluie battante, nous décidâmes, en attendant une éclaircie, de visiter le Musée Fradin. Avec nous se trouvaient à ce moment : MM. Trafali de Jassy (Roumanie), Solignac, géologue à Tunis, et une dizaine d'autres personnes qui ne nous furent pas présentées.

Je jetai d'abord un rapide coup d'œil sur les étagères et les vitrines. Je constatai l'absence presque complète d'objets en silex. Les haches étaient toutes en roches schisteuses et le soi-disant outillage lithique ne se composait que de fragments de pierres granitoïdes du pays, sans forme définie.

Les gravures sur pierre me paraissaient suspectes ; je les examinai soigneusement. Il m'en fut présenté une plus patinée. Je demandai de l'eau et une brosse et, avec l'autorisation du D^r Morlet, j'en nettoyai une partie ; puis, à quelque distance du dessin, je fis, avec mon canif, un trait rectiligne pour en comparer l'aspect à celui de l'image. C'est de cette simple opération de contrôle, faite publiquement, que s'est plaint tardivement le D^r Morlet dans la « Dépêche de Vichy » du 25 décembre 1927. Par une insinuation malveillante, il laisse entendre que je lui ai maquillé son dessin. « Or, dit-il, dans l'après-midi, quel ne fut pas mon étonnement de constater que le renne couché avait été fortement rayé du côté de la gravure ! »

Ce n'est pas le renne qui a été rayé, mais la pierre sur laquelle il est dessiné et à quelque distance du dessin. Je remis

les choses au point dans un article publié par le « Courrier du Centre » du 1^{er} janvier 1928.

J'examinai ensuite les gravures sur os qui ne me produisirent pas non plus une bonne impression. Quant aux objets en os, je fus frappé par la différence d'aspect qu'ils présentaient. Bien que provenant du même milieu, les uns étaient à un degré de fossilisation avancé, tandis que d'autres paraissaient posséder encore toute leur gélatine.

Comme j'en faisais l'observation, M. le D^r Morlet, très nerveux, me dit : « Si vous êtes envoyé ici par le D^r Capitan et l'abbé Breuil pour critiquer nos trouvailles, il était inutile de venir. »

Je répliquai avec calme : « Docteur, si vous prenez sur ce ton les objections que je présente, je n'ai plus qu'à me retirer. Je vous considère comme un honnête homme et un homme de bonne foi. Pensez-vous que je le sois aussi? »

« — Parfaitement, répondit-il.

« — Alors nous devons nous entendre, puisque nous recherchons tous deux la vérité. »

Sur ce, l'incident fut clos.

Le soleil se montrant, nous nous dirigeâmes vers le champ des fouilles où nous commençâmes aussitôt nos travaux. Le résultat en fut consigné dans le procès-verbal suivant (1) :

Le matin, nous avons ouvert une tranchée en terrain vierge, situé à l'Est du champ de fouilles, à deux mètres environ des fils de fer, côté sud. Les couches de terrain comprenaient, en surface, une couche végétale brune d'environ 0 m. 25 d'épaisseur, superposée à une couche argilo-sableuse jaune de 0 m. 30 environ, superposée à son tour à une couche argileuse moins sableuse, plus compacte.

Il n'y avait là aucun remaniement ou mélange des terres; toutefois nous avons constaté dans cette terre argilo-sableuse deux galeries étroites que nous avons attribuées, soit à des taupes, soit à des rats. L'exploration profonde et suivie de ces galeries n'a conduit à aucun objet. La fouille totale n'en a livré aucun.

L'après-midi nous sommes revenus sur le champ des fouilles; nous avons choisi nous-mêmes, comme le matin, l'emplacement où devait

(1) Publié par le *Mercur de France* dans son n° du 15 octobre 1927.

avoir lieu la fouille. Il se trouve placé dans la partie Ouest du champ.

Nous avons retrouvé la même stratigraphie que dans le trou de la matinée, et la même virginité complète et absolue du terrain, qui n'a subi aucun remaniement. Nous avons exhumé de cette fosse, grande de 1 m. 20 au carré environ, bien en place dans la couche intermédiaire jaune, argilo-sableuse, 4 objets :

- 1° — Un galet plat, perforé en son milieu d'un trou biconique.
- 2° — Un second galet allongé, présentant une rainure circulaire, vraisemblablement de suspension, semblable comme forme aux petits galets trouvés dans les tombes.
- 3° — Un hameçon en os à double pointe; semblable à ceux qu'on trouve dans les milieux paléolithiques. Il présente un degré de fossilisation bien accusé.
- 4° — Un morceau d'os travaillé en forme d'olive, présentant le même état de fossilisation que la pièce précédente.

Nous avons nettement constaté que tous ces objets étaient parfaitement en place et que le terrain ne paraissait avoir subi aucun remaniement depuis l'époque où ces objets avaient été abandonnés à cet endroit.

A Glozel, le 25 septembre 1927.

Signé : PEYRONY, SOLIGNAC, TRAFALI, VERGNE.

Après les fouilles, comme je remontai le chemin de Glozel avec le D^r Morlet, je lui dis : « Docteur, les pièces en os que nous venons de trouver paraissent être à un degré de fossilisation avancé, tandis qu'un grand nombre de celles de la collection Fradin, examinées ce matin, me semblent faites avec des os presque frais et, par conséquent, donnent l'impression d'avoir été fabriquées récemment. Êtes-vous certain qu'on n'a pas cherché à grossir le stock des découvertes en enterrant des pièces fausses pour vous les faire trouver? C'est dans votre intérêt que je voudrais vous mettre en garde contre l'introduction, à votre insu, d'objets récents. Voyez quelle serait votre situation si un jour le fait était prouvé.

« — Dans quel but le ferait-on? me répondit-il.

« — Docteur, réfléchissez. Vous, vous êtes désintéressé. Vous dépensez votre temps et votre argent pour la science. Vous payez les fouilles et abandonnez tous les objets recueillis aux Fradin, qui, eux, en retirent un bénéfice.

« — Je réponds des Fradin. Ce sont de braves gens.

« — Alors ne croyez-vous pas que d'autres personnes
« auraient pu introduire dans la couche des objets dou-
« teux pour vous les faire trouver et plus tard vous ridi-
« culiser? »

« — Mes adversaires en seraient capables; mais je suis
« certain que jusqu'à ce jour le fait ne s'est pas produit.
« *Tout est authentique.* »

Je vis que je perdais mon temps.

Dans la soirée, au Central-Hôtel de Vichy, j'essayai de donner un autre conseil au D^r Morlet :

« — Vous devriez, lui dis-je, convoquer au plus tôt
« croyants et incrédules, de façon à ce qu'après les fouilles
« faites en leur présence, et une discussion contradictoire,
« s'il y avait lieu, tout le monde soit obligé d'arriver à peu
« près aux mêmes conclusions. »

Il me fut répondu, en présence de M. Vergne, qui abon-
dait dans mon sens, « qu'un tel, un tel et un tel ne met-
« traient pas ou ne remettraient plus les pieds à Glozel ». Les personnes ainsi désignées formaient la liste complète de celles qui, à ce moment-là, avaient émis des doutes sur l'ancienneté ou l'authenticité des objets produits.

Le lendemain, 26 septembre 1927, nous revînmes à Glozel pour terminer la visite du Musée. Dans l'après-midi, nous vîmes à Vichy la collection du D^r Morlet. Après ces nouveaux examens, mon impression n'était pas meilleure que la veille. Dans cet ensemble déconcertant, je voyais toujours d'un côté les objets en os qui avaient séjourné un temps indéterminé dans la terre et qui, de ce fait, avaient subi une altération assez prononcée; de l'autre, ceux qui avaient dû y rester peu de temps, puisqu'ils paraissaient posséder encore toute leur matière animale. Même ceux qui avaient l'air le plus honnête formaient un ensemble que nul préhistorien, ayant pratiqué des fouilles, ne pouvait prendre pour préhistorique.

N'ayant constaté aucun remaniement de terrain dans celles que nous avions faites le 25, sous la pluie il est vrai et dans de mauvaises conditions, j'adoptai, faute de mieux,

l'hypothèse de notre éminent historien des Gaules, M. Camille Jullian : les pièces les plus anciennes étaient celles d'une officine de sorcier gallo-romain.

II. — Inventaire des Collections Morlet-Fradin

J'en étais resté à cette opinion lorsque M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ouvrit une instance de classement et me chargea de surveiller les travaux, ainsi que de dresser, avec M. Champion, un inventaire des objets se trouvant tant chez M. le Dr Morlet que chez les Fradin. Au cours de cette dernière opération, j'examinai à loisir les pièces une à une. Mon impression et mon opinion restèrent les mêmes et je les fis connaître à ce moment-là à ceux qui m'avaient chargé de mission.

III. — Fouilles avec la Commission Internationale

La Commission internationale, dont je faisais partie, commença ses travaux le 5 novembre 1927. En fin de fouilles, elle rendit compte de sa mission dans un rapport très documenté publié dans la « Revue Anthropologique » (n° 10-12 de l'année 1927).

Je ne reviendrai pas sur tous les points examinés avec mes savants collègues. Cependant, il en est quelques-uns de très importants que je rappellerai en donnant quelques détails complémentaires.

J'arrivais donc de nouveau à Glozel convaincu que le gisement n'était pas préhistorique, mais authentique par rapport à l'hypothèse Camille Jullian.

Le premier jour de fouilles, il ne fut trouvé que de menus objets dont il fut impossible de préciser la place. Je restai donc sur mes positions.

Le dimanche 6 novembre, je travaillais dans la tranchée Ouest avec MM. Hamal-Nandrin et Forrer. Tout à coup ce dernier me dit : « Voici un galet. » En effet, un galet schisteux placé dans une position légèrement oblique par rapport à la verticale venait d'apparaître. Il était à 0 m. 45 de profondeur de la surface du sol et à 0 m. 20 dans la couche archéologique.

Tout le monde put observer à loisir sa place et sa position avant l'enlèvement. Il était gravé d'un avant-train de renne et de signes glazéliens. Il était à ce moment-là 11 heures.

A 11 h. 10, en fouillant à côté de M. Forrer, je trouvai, toujours dans la même couche, une idole en argile molle qui se brisa en se détachant. La poche qui la contenait restait intacte. Des racines de fougère contournaient d'un côté cette empreinte. Il fallut les couper pour enlever cette dernière que nous voulions conserver (1).

Je m'aperçus alors que, malgré toutes les précautions prises, nous n'opérions pas d'une façon rigoureusement scientifique. Avec une pelle-bêche, on enlevait à l'avance la terre végétale brune par mottes gazonnées. Il ne restait ensuite que la couche archéologique jaune. Nous changeâmes de méthode. Nous avançâmes de façon à ce que les deux couches supérieures (végétale et archéologique) fussent toujours à peu près dans le même plan vertical.

La deuxième équipe, composée de Miss Garrod et de MM. Pittard, Bosch Gimpéra et l'abbé Favret, opérait dans la tranchée Est. Elle découvrit un anneau en schiste gravé. La Commission fut réunie et put constater, avec toutes les personnes présentes, la position de cet objet dans la couche jaune. Elle était légèrement oblique par rapport à la verticale.

(1) Malheureusement elle se brisa entre les mains en la transportant.

+ 11
 Cette position, à peu près la même que celle du galet gravé découvert par la première équipe, ne fut pas sans me paraître singulière. Ce n'était pas la position normale des pièces abandonnées en surface, ni enfouies soigneusement comme le seraient des objets votifs. Toute la soirée et une partie de la nuit je réfléchis à cela en me promettant de redoubler d'attention au cours des travaux du lendemain.

Les fouilles du 7 novembre, avec la découverte de la brique à inscriptions, me sortirent de ma perplexité.

Le lundi matin, dès 9 heures, la Commission était réunie au Champ de fouilles.

Comme la veille, elle se divisa en deux équipes : la première, composée de MM. Bosch-Gimpéra, Forrer et Hamal-Nandrin, se rendit à la tranchée Est. La seconde, comprenant l'abbé Favret et Miss Garrod, travailla à celle de l'Ouest.

Pendant ce temps, je procédais à des sondages en dehors de l'enceinte des fils de fer barbelés.

Dans la tranchée Ouest, les fouilles se poursuivaient de telle façon que les couches végétale brune et archéologique jaune fussent toujours placées dans la coupe, à peu près dans le même plan vertical. Ainsi la stratigraphie se présentait nettement, et il eût été difficile de ne pas remarquer les points où elle aurait été rompue, s'il en avait existé.

Au bout d'un moment, l'abbé Favret appela les membres de la Commission pour leur montrer, bien en place, dans le front vertical, une pierre granitoïde d'environ $0,25 \times 0,12 \times 0,08$, qu'il venait de découvrir, posée de champ, dans la terre jaune, meuble. Une épaisseur de 2 centimètres de cette terre la recouvrait (1). Le tout formait un relief assez accusé dans la couche végétale brune. Cette première constatation fut faite non seulement par les

(1) Je l'ai mesurée exactement sur un point. Sur un second M. Tricot-Royer a trouvé 3 centimètres, et l'abbé Favret 4, sur un troisième.

membres de la Commission, mais aussi par le D^r Morlet et tous les journalistes présents. M. Tricot-Royer d'Anvers en prit même un croquis qu'il m'envoya plus tard. Je le communiquai à la Commission, qui le joignit à son dossier (Fig. 3).

Tout le monde remarqua également que la couche jaune était bien plus meuble autour de la pierre qu'à ses deux extrémités. Le bloc fut enlevé, examiné, trouvé sans valeur et rejeté.

L'abbé Favret continua sa fouille méthodique au-dessous de l'emplacement de la pierre. Partout, en descendant, la couche était meuble et friable, tandis que sur les côtés elle était plus dure et plus compacte.

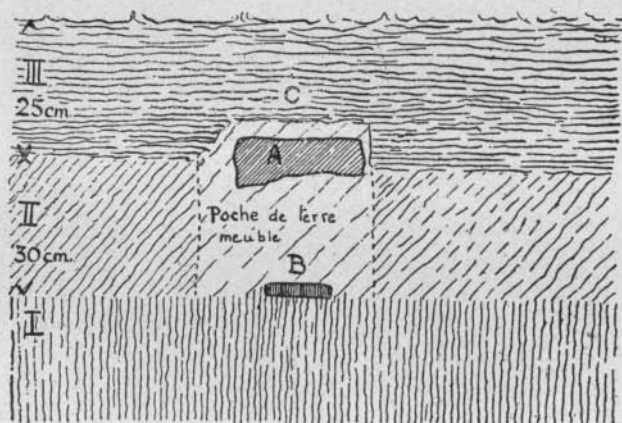


Fig. 1. — Coupe de la Commission internationale montrant la position de la pierre granitoïde (A) par rapport à la brique à inscriptions (B).

A environ 0 m. 55 de profondeur, son grattoir rencontra un corps plus résistant. En le retirant, il ramena un peu d'argile rougeâtre. Le D^r Morlet, présent, déclara qu'il devait y avoir une brique à inscriptions : le fait était exact (Fig. 1).

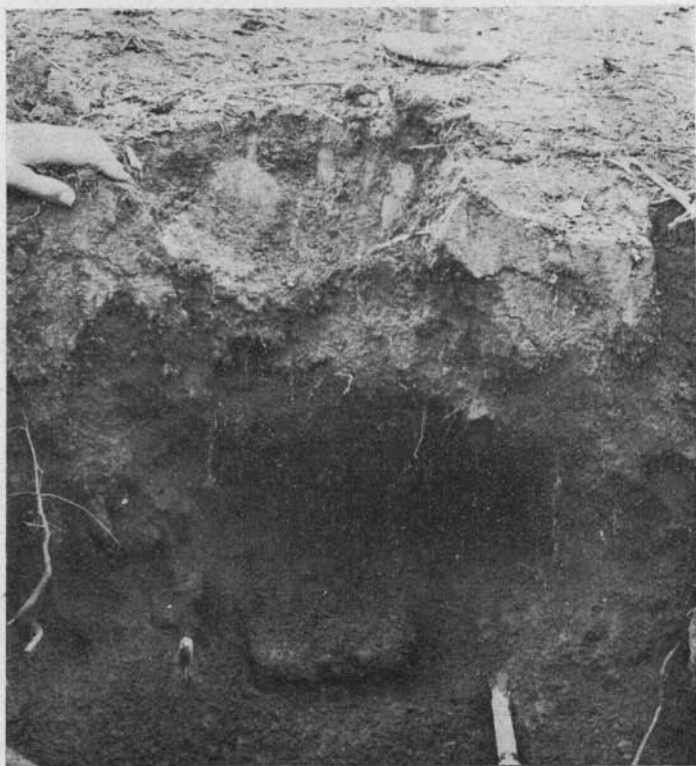
Alors je m'avancai, voulant me rendre compte par moi-même de la différence de compacité de la terre entourant et recouvrant la brique et de celle formant les parois de la

poche. Je pressai du doigt tantôt un point, tantôt un autre. Je tâtai les parois et je fis bien remarquer que le terrain était plus dur de chaque côté que dans le milieu.

« — Évidemment, dit le D^r Morlet, puisque les objets ont été enfouis. »

Cette sorte de cheminée d'environ 0 m. 30 de profondeur, au fond de laquelle reposait la brique, allait du terrain très compact de base à la couche végétale brune.

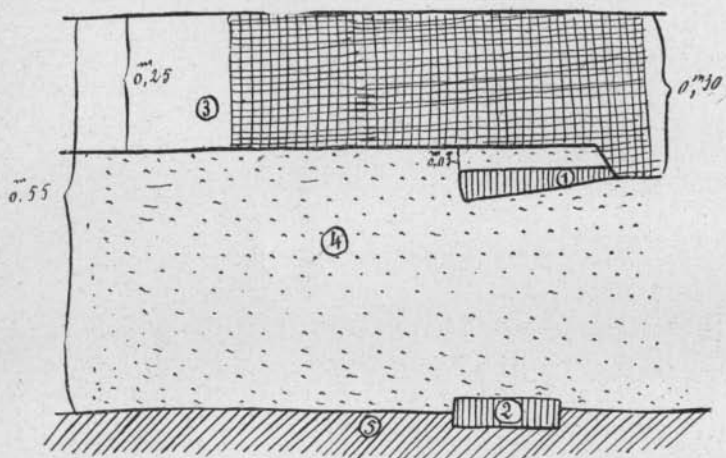
Pour le dégagement de la brique, l'abbé Favret céda la place au D^r Morlet, plus habitué à cette sorte de travail.



Agrandissement du cliché de l'« Illustration » pris au moment de la découverte de la tablette à inscriptions.

La tablette, bien mise en évidence, fut photographiée en place. La reproduction de cette épreuve a été donnée par l' « Illustration (1) » (Fig. 2).

Le D^r Morlet a essayé de contester la sincérité du croquis



Légende.

- ① Se granit informe
- ② La brique à inscription
- ③ Sa couche noire végétale
- ④ Sa couche jaune argile sable.
- ⑤ Sol dit primitif

Décalque du croquis de M. Tricot-Royer

Fig. 3. — Coupe relevée par le D^r Tricot-Royer, montrant la position de la pierre granitoïde par rapport à la brique.

(1) Dans la photographie, on ne voit pas, et pour cause, la pierre granitoïde enlevée et jetée aux déblais quelques instants auparavant. C'est donc probablement une illusion d'optique qui fait trouver au D^r Morlet une pierre qui n'existe pas et, de ce fait, dresser une coupe tout à fait fantaisiste.

de la Commission, en lui opposant le cliché de l' « Illustration ». Tout le monde sait très bien qu'une photographie est la vue d'une des phases d'un travail à un moment donné; tandis qu'un croquis est la réunion de diverses phases. Pour faire le croquis d'après les photographies, il aurait fallu en avoir deux ou trois différentes. Si seulement, au moment de la découverte de la pierre granitoïde, on avait fait un autre cliché, on aurait eu à peu près l'image complète de l'opération. On ne l'a pas fait, et c'est sur l'omission de cette mesure de contrôle que le D^r Morlet chicane la Commission.

Il sait très bien que la pierre et la brique se trouvaient à peu près dans le même plan vertical, tout au moins dans le même trou, mais pas à la même profondeur, pour l'avoir vu et pour avoir vu aussi le croquis de M. Tricot-Royer, qu'il ne peut taxer d' « antiglozélien » (Fig. 3) (1).

Je crois que tout le monde, en dehors de quelques détails insignifiants, était d'accord sur les faits constatés. Restait donc la question interprétation.

Pour la Commission, la pénétration de la couche jaune dans la brune était due à l'excédent de matériaux provenant de la couche archéologique, lors de l'enfouissement de la brique. L'opérateur, après avoir déposé soigneusement cette dernière au fond du trou qu'il venait de faire, l'avait remblayé avec les matériaux extraits. Ces derniers ne devaient pas forcément y contenir tous, puisque la tablette était en plus et que les terres fraîchement remuées occupent un plus grand volume.

Donc, logiquement, la terre jaune devait empiéter dans la partie du trou creusée dans la terre végétale. L'opérateur en remettant en place la ou les mottes de terre brune gazonnée, enlevées soigneusement au début de l'opération, comme il est dit dans le rapport de la Commission internationale, avait cru faire disparaître toute trace de fraude

(1) J'ai cru bien faire de reproduire ici le croquis du D^r Tricot-Royer dont il a été souvent question.

en les piétinant fortement. Malheureusement pour lui, ses prévisions avaient été déjouées.

Pour le D^r Morlet, au contraire, « cette voussure de terre jaune de 2 centimètres emboitant exactement la pierre d'éboulis devait nécessairement se produire lors du ruissellement des terres argileuses sur la pente, puisqu'à ce moment-là, le bloc de pierre qui venait de s'arrêter à ce niveau formait un léger monticule. On n'a qu'à se promener le long d'une rivière, après une crue, pour constater le même phénomène sur chaque objet qui dépasse un peu le niveau de la terre. Comme cette pierre se trouvait à 0 m. 25 de profondeur, le soc de la charrue (le champ n'a été labouré que deux fois) n'atteignit pas jusqu'à ce niveau, pour effectuer le mélange de la terre noire végétale et de la terre argileuse jaune ». (1)

On est à se demander le long de quelle rivière on pourrait se promener pour voir sur des pierres isolées, en relief de plusieurs centimètres sur le lit du cours d'eau, un dépôt de terre ou de sable de quelques centimètres. On verrait plutôt le courant enlever ces dépôts, s'ils existaient, que les former.

Mais admettons même un moment cette version.

M. le D^r Morlet n'ignore pas que le 7 novembre dernier, tandis que les autres membres de la Commission continuaient les recherches dans le champ de fouilles, je procédais à des sondages en amont et en aval du « gisement ».

A 300 mètres environ en amont, sur un terrain surélevé de quelques mètres au-dessus du lit du Vareille, présentant la même disposition que le champ des fouilles, je fis ouvrir une tranchée.

Je trouvai d'abord 0 m. 10 d'humus provenant de la décomposition de divers végétaux poussant dans ce lieu ; puis une couche d'épaisseur indéterminée de terre jaune, la même que celle rencontrée dans les fouilles, avec de nombreux fragments de pierres granitoïdes provenant de l'altération des roches situées au-dessus de la pente.

En aval, je fis arracher un petit arbre et je trouvai la même superposition.

(1) D^r Morlet. *Les Cahiers de Glazel. La Commission internationale.*

Donc, dans les bois et les terrains incultes servant de pâturage, en dehors du champ des fouilles, la couche superficielle végétale n'a pas plus de 0 m. 10 d'épaisseur.

Dans le terrain des fouilles, la couche végétale avait et a encore, dans les parties non remaniées récemment, une épaisseur variant entre 0 m. 25 et 0 m. 30, ainsi que tous les rapports des fouilles en font foi.

Cette différence d'épaisseur en faveur de cette dernière provient, d'après les Fradin, et tout observateur avisé l'admettra, des labours qui y ont été pratiqués en 1919 et 1924. Ces labours ont mélangé la couche d'humus à une partie de la couche jaune et ont donné à la végétale existant actuellement la régularité qu'on a pu et qu'on peut encore observer.

Il semble que ce soit le labour de 1924 (celui de 1919 avait commencé le travail), qui donna au sol végétal son épaisseur actuelle. La charrue atteignit alors la profondeur de 0 m. 25 à 0 m. 30.

On sait que le soc, s'il ne rencontre pas d'obstacles trop résistants, glisse régulièrement à la même profondeur. Or, la petite pierre mobile en question n'était pas de grosseur à le faire dévier. Le soc, après l'avoir soulevée, s'il l'avait rencontrée, aurait continué régulièrement sa marche.

Alors, si l'enfouissement de la brique avait été antérieur à 1924, on ne s'explique pas par quel miracle la pierre et la couche jaune l'emboîtant et faisant « voussure » dans la couche brune végétale auraient échappé au travail de la charrue.

Tout concourt donc à nous présenter l'enterrement de la brique comme postérieur au dernier labour.

De plus, au cours des fouilles, il fut constaté par tout le monde que la couche meuble allait de la brique à la couche végétale.

Or, le D^r Morlet nous dit et nous répète, depuis juin 1926 (auparavant il parlait différemment), que les poteries à texture de grès se trouvent toujours en surface de la couche jaune, sous la végétale. Donc la partie supérieure du niveau

archéologique est de date relativement récente, géologiquement parlant, et sûrement pas préhistorique.

Par conséquent, en admettant même un moment toutes les hypothèses du D^r Morlet, il est impossible, à toute personne de bonne foi, de faire remonter l'introduction de la brique dans la terre à une date antérieure à celle du dépôt des poteries à texture de grès. Vraisemblablement, comme nous l'avons indiqué plus haut, cette date est beaucoup plus récente.

Mais, dira-t-on, le fait que des racines tapissaient extérieurement un des côtés de la poche où « l'idole » fut découverte par la Commission Internationale ne plaide-t-il pas en faveur de l'ancienneté de cette pièce?

Je ferai d'abord remarquer que celle-ci n'avait pas été même effleurée par les racines. Une épaisseur de plusieurs centimètres les séparait et la présence de ces racines pouvait être antérieure à l'enfouissement de l'objet.

Mais admettons le contraire. Quelle conclusion pourrait-on en tirer? Tout au plus que la pièce en question n'a pas été introduite dans le sol au cours des années 1927 ou à la rigueur 1926, car toute personne, au courant des travaux agricoles, n'ignore pas que dans les terrains argilo-sableux, comme celui de Glozel, en une ou deux années, les racines de fougères poussent et s'enfoncent profondément dans le sol, parfois même s'y renouvellent.

Pour affirmer l'ancienneté du dépôt, on fait état de quelques briques ou vases traversés par des racines. Rien d'étonnant à cela; ce qui l'est davantage, c'est qu'il n'y en ait pas un plus grand nombre.

S'ils étaient, comme on le prétend, restés dans la terre plusieurs millénaires, tous les objets en os et en céramique simplement dépourdie devraient porter des traces de morsures de racines.

IV. — Observations sur la destination du terrain de Glozel

Admettons encore momentanément l'authenticité d'une partie de ce dépôt. Quelle aurait donc pu être sa destination ?

1° **Un habitat?** — Non, car nulle part aucun des fouilleurs de Glozel n'a remarqué des traces d'occupation comparables à celles des gisements préhistoriques, protohistoriques et même historiques connus, gisements constatés par des fonds de huttes ou de cabanes ou par un sol d'humus avec déchets d'industrie et de cuisine, variant d'épaisseur suivant le séjour plus ou moins long de la population.

2° **Une nécropole?** — Les deux « tombes », avec quelques ossements humains et un riche mobilier funéraire, avaient contribué à émettre cette hypothèse.

J'ai demandé au D^r Morlet si, au cours de ses recherches, il avait constaté, sur quelques points de la couche jaune, par exemple sur ceux où il avait trouvé des ossements humains, en dehors des tombes, des traces d'humus telles que celles que pourrait laisser un cadavre en décomposition. Sur sa réponse négative, j'en ai conclu qu'il fallait abandonner cette idée-là (1).

« Mais, m'objectera-t-on, et les deux tombes ? » — J'ai répondu déjà avec la Commission internationale à cette question. J'ajouterai simplement ceci : La plus petite ne mesurait que 1 m. 42 de long sur 0 m. 26 de large et de haut

(1) Le fait suivant vient à l'appui de cette conclusion : En septembre dernier les membres du Congrès anthropologique d'Amsterdam s'étaient rendus au tumulus d'Ecxt, près d'Assen, province de Groningen (Hollande). Le tumulus avait été déblayé jusqu'au niveau du squelette qu'on pensait y trouver. Or ce dernier avait complètement disparu, dissous par les sables qui l'entouraient. Mais, chose rare et curieuse, la forme du corps était marquée sur le terrain par l'humus provenant de sa décomposition, si bien qu'en solidifiant le sol, on a pu conserver cette empreinte intacte et la déposer au Musée.

à l'ouverture Nord; les dimensions de son ouverture Sud étaient encore plus exigües. De plus, les restes humains recueillis appartenaient à un adulte.

Comment admettre raisonnablement que le cadavre d'une personne adulte, fût-elle de petite taille, quelle que soit la position qu'on lui donne, puisse contenir dans cette construction, surtout en y ajoutant encore le riche mobilier recueilli? (1)

La bonne conservation de certaines parties des squelettes et la disparition complète du reste n'est-elle pas faite pour rendre perplexe?

Mais, contre toute possibilité matérielle, admettons encore, avec les inventeurs, l'inhumation d'un corps :

Il n'a été recueilli à l'intérieur (de la tombe), en présence de MM. Audollent et Espérandieu, que deux fragments de parietaux (droit et gauche), l'un à 0 m. 75 de l'ouverture Nord, l'autre à 1 m. 30, à côté d'une portion de maxillaire (2).

Ces os sont d'une bonne conservation, peu fossilisés avec fracture très nette ne dénotant aucune altération depuis l'accident qui les a cassés. Les fractures n'ont pas été produites, les os étant encore frais ou au moment de l'inhumation, (ceci pour répondre à l'avance à la théorie de l'incinération partielle qui expliquerait la présence de quelques parties du squelette seulement), mais alors qu'ils étaient arrivés au degré de fossilisation où nous trouvons les restes recueillis. Les cassures, bien caractéristiques de cet état, le disent suffisamment.

Si un corps avait été déposé en entier, comment expliquer la disparition d'une partie du squelette et l'excellente conservation du reste, alors que la nature du terrain est partout la même et qu'il n'a été constaté nulle part la moindre violation de sépulture?

(1) Il a été trouvé à l'intérieur 121 objets : trois vases entiers dont un à masque néolithique à peine dégourdi au feu, une idole bisexuée, deux tablettes à inscriptions dont une très malléable, une empreinte de main sur argile, etc., etc...

(2) D' Morlet, *Au Champ des morts de Glazel*, Mercure de France du 15 août 1927.

On sait très bien, et je l'ai déjà dit, que certains terrains surtout sableux, dissolvent très vite les matières osseuses. L'exemple du tumulus d'Ecxt en est une preuve. Les gisements préhistoriques de la région de Brive en sont une autre. Partout, dans ces derniers, les ossements travaillés du Paléolithique supérieur, aussi bien que la faune, y font défaut; tout à peu près a été dissous. On remarque simplement la couche d'humus contenant l'industrie lithique et indiquant un séjour plus ou moins prolongé des Troglodytes sur les points observés. Glozel ne saurait faire exception à la règle : tous les ossements auraient dû être conservés ou tous auraient dû disparaître, ou ce qui en resterait devrait être altéré — au moins en partie. Au contraire, les fragments de crâne et les dents sont d'une conservation parfaite.

Dans son article intitulé « Glozel?? » paru dans la *Revue scientifique* du 12 mai 1928, M. Franchet adresse un reproche immérité à la Commission internationale. Nous connaissions tous son travail « sur la dissolution des os et des dents à l'époque préhistorique (1) ». C'est précisément en nous basant sur les faits qui y sont exposés que nous avons conclu dans le sens où je viens de conclure moi-même :

L'émail des dents, dit M. Franchet, qui reste constamment inattaqué dans les sols calcaires, est dissous dans les sols granitiques.

Dans ceux-ci, la dissolution sera d'autant plus rapide qu'ils seront constitués par des éléments arénacés, à travers lesquels les eaux météoriques et les eaux souterraines circulent facilement. Il y aura donc attaque des os par l'acide carbonique, mais comme il y a aussi décomposition des feldspaths, produisant une kaolinisation de la roche avec mise en liberté, non seulement de silice et d'alumine, mais aussi d'alcalis (potasse, en cas de présence d'orthose, soude, en cas de présence d'albite) qui passeront à l'état de carbonate de potasse ou de soude; ces carbonates alcalins exerceront sur le phosphate tricalcique une action dissolvante qui concourra à une destruction des os plus rapide que celle produite par l'acide carbonique seul.

C'est à ces actions combinées que nous devons de ne plus retrouver, aujourd'hui, dans de nombreuses sépultures à inhumation de la Bretagne, dolmens ou tumuli, que de rares débris d'ossements, souvent même aucun vestige, sauf, bien entendu, dans le cas d'inhumation dans un ciste bien clos.

(1) L. Franchet, *Sur la dissolution des os et des dents dans les sépultures préhistoriques*, *Revue anthropologique*, 1925.

Je partage entièrement les idées de M. Franchet. Ce sont des faits que j'ai constatés moi-même.

Le sol de Glozel est constitué d' « éléments arénacés où les eaux météoriques et souterraines circulent facilement » puisque, même par un temps de pluie, on peut y fouiller. Les tombes se trouvant dans des conditions analogues aux tumuli de Bretagne qu'il donne en exemple, on devrait y faire les mêmes constatations. Or, c'est précisément ce rapprochement qui a plongé la Commission internationale et qui me plonge encore « dans un si grand étonnement ».

Ce qui est étonnant, ce n'est pas de trouver les os altérés ou de ne plus en trouver la moindre trace, c'est plutôt d'en rencontrer des fragments parfaitement conservés, alors que d'autres identiques, placés dans les mêmes conditions, auraient complètement disparu. || m

3° **Un lieu d'incinération ?** — Cette hypothèse, également émise, n'est pas plus fondée que les précédentes. On sait que l'incinération, même à notre époque où on possède des procédés très perfectionnés, laisse des résidus carbonieux qui se conservent indéfiniment dans n'importe quel milieu. ||

Il n'a jamais été trouvé jusqu'ici à Glozel, soit en pleine terre, soit dans les tombes, soit dans des vases, des parties carbonisées d'os humains. ||

On a bien montré des cendres d'os trouvées dans un vase, mais M. Couturier de Lyon, qui les a analysées, ne s'est pas prononcé sur leur nature (1).

Mais alors, dira-t-on, si le Champ de Glozel n'a été ni *un habitat*, ni *une nécropole*, ni *un lieu d'incinération*, qu'était-il donc?...?... || P. Franchet
Glozel

(1) M. Franchet dit également dans son article « Glozel?? » qu'on peut réduire un squelette en cendres sans qu'il en reste des fragments osseux. Je ferai remarquer que les expériences qu'il a pu faire dans des fourneaux actuels ne peuvent être comparées aux procédés en usage pour la crémation à l'époque du bronze, où on retrouve parmi les cendres de nombreux fragments osseux, et encore moins à ceux de l'âge de la pierre qui auraient dû être bien plus primitifs.

V. — Examen raisonné de quelques pièces

L'examen raisonné de quelques séries de pièces des collections de MM. Morlet et Fradin est aussi très suggestif.

Tout d'abord, je ne rappellerai que pour mémoire la différence de fossilisation qui existe entre les pièces en os trouvées en présence de MM. Depéret, Espérandieu, Salomon Reinach, par moi-même et par la Commission internationale, et une partie de celles que les propriétaires disent avoir recueillies. La plupart de ces dernières ont un aspect de fraîcheur étonnant (1).

On nous assure que cela est dû au changement de nature du terrain.

J'en appelle au témoignage de tous ceux qui ont travaillé à Glozel. N'ont-ils pas tous constaté comme moi l'uniformité de la couche archéologique?

« Et alors? »... dira-t-on.

Alors? mais c'est encore une énigme que l'Esprit de Glozel est seul capable de déchiffrer.

Les prétendues haches ou tranchets polis ont retenu aussi longuement mon attention. Pour tout préhistorien tant soit peu au courant des industries néolithiques, ces objets ne sont que des galets choisis pour leur forme, à tranchant court obtenu avec une meule tournante (à la loupe on voit encore nettement les zones d'aiguisage sur la fig. 18, page 23, du fascicule I (2) ou régularisé avec une lime ou une râpe (les stries, dans tous les sens, faites par l'outil se remarquent bien sur les fig. 11 et 12 du fascicule III) (ces figures sont des reproductions photographiques).

(1) Il serait facile de savoir exactement si cette différence d'aspect correspond à une différence de composition en soumettant des spécimens à l'expertise de chimistes.

(2) MM. Morlet et Fradin ont publié un travail sur Glozel intitulé *Nouvelle station néolithique* composé de quatre fascicules. Comme dans les pages suivantes je citerai souvent des passages de ces brochures, j'indiquerai simplement le n° du fascicule d'où ils seront extraits.

J'ai visité le magnifique Musée de Saint-Germain-en-Laye, celui de Périgueux et bien d'autres. J'ai vu bien des collections particulières. Je connais à peu près tout ce qui a été publié sur l'âge de la pierre. La salle d'ethnographie du Musée des Eyzies possède des industries néolithiques des divers pays. J'ai examiné les galets arisiens du Mas d'Azil, ainsi que les tranchets des Kjoekkenmoddings; partout où le polissage apparaît, il procède de la même technique qui consiste à user la roche dure, quelle qu'elle soit, par un mouvement de va-et-vient sur un bloc de grès fixe.

Cette manière de procéder ne laisse apparaître sur l'objet façonné que de rares stries longitudinales très fines qu'on remarque à peine (Examiner à ce sujet la figure 21 du fascicule I, qui est l'image du tranchant d'une hache polie authentique).

Je sais d'avance que, pour expliquer ces anomalies, on nous assurera que c'était là la technique du polissage à ses débuts et on présentera « des limes en grès » susceptibles de produire ce travail.

Il est bien plus facile d'émettre des hypothèses que de fournir des preuves. Ce qui serait réellement convaincant, ce serait de fabriquer, en présence de témoins, avec ces prétendues limes ou n'importe quel outil ou polissoir en pierre, des haches identiques à celle de la fig. 18, fascicule I, et des figures 11 et 12; fascicule III.

Ceux qui font intervenir une technique différente de polissage au début du Néolithique pour expliquer la présence des zones d'aiguisage et des stries dans tous les sens sur les pseudo-haches de Glozel, ignorent sûrement que le polissage de l'os et du bois de renne durant tout le Paléolithique supérieur ne se pratiquait pas autrement que celui des belles haches polies robenhausiennes. Les Aurignaciens et les Magdaléniens n'opéraient pas autrement pour affûter le tranchant de leurs ciseaux en os que les Néolithiques pour polir leurs outils en silex; la matière seule des objets et des meules pouvait varier.

Au Musée préhistorique des Eyzies (vitrine de La Ferrassie),

on peut voir un de ces polissoirs à cuvette en calcaire dur identique à ceux en grès de l'époque robenhausienne. Cette pièce a été recueillie dans un niveau à industrie aurignacienne.

A peu près dans tous les Musées, il existe également de petits blocs de grès présentant des rainures dans tous les sens. Ils proviennent à peu près tous de milieux paléolithiques. Ils ressemblent en petit aux polissoirs à rainures du Néolithique. Ils étaient destinés à régulariser et à polir les objets cylindriques en os.

Mais quels que fussent ces polissoirs, c'était toujours par un mouvement de va-et-vient que l'opération se faisait, ainsi que le prouvent les fines stries longitudinales qu'on aperçoit sur les pièces.

Les Néolithiques, à leur début, n'avaient donc pas à inventer une technique de polissage qui existait depuis bien des millénaires. Ils n'ont eu qu'à remplacer le calcaire dur et le grès tendre par du grès dur, pour polir leur outillage lithique.

On nous dit que le Glozélien procède du Magdalénien et, pour cela, on fait intervenir des ressemblances d'outillage et d'art que, quant à moi, je n'ai jamais trouvées. Mais, s'il en était ainsi, il faudrait bien se demander pourquoi les Glozéliens n'auraient pas emprunté également le mode de polissage, mode usité, comme je l'ai déjà dit, dans le Néolithique de tous les pays et même à l'époque arisienne.

Quelques autres constatations ne font que confirmer les faits que je viens d'exposer.

Dans les *Journées mémorables de Glozel*, page 33, le D^r Morlet s'exprime ainsi au sujet de fragments de haches polies (1) :

« Puis examinant de minuscules éclats de silex bien différents des pointes ayant pu servir d'armatures, M. Breuil constate que plusieurs ont une face polie. Il les considère aussitôt comme des éclats détachés de haches. Je lui fais remarquer qu'ils ont pu aussi bien appartenir à des tran-

(1) *Mercur de France*, 1^{er} décembre 1926.

« chets. Ces petits éclats ont été recueillis dans une seule
« tranchée que nous avons appelée « le trou au silex ». Elle
« était profonde de 55 cm., auxquels il faut enlever 30 cm.
« pour la couche végétale superficielle. »

D'autre part, dans une lettre du 2 novembre 1926, adressée
par M. Loth au Dr Morlet (1), on lit : « Les haches en pierre
« sont généralement de simples galets à tranchant poli choi-
« sis pour leur forme. Quelques-uns cependant ont subi une
« taille. Il n'est pas douteux que Glozel ait connu des ins-
« truments en silex à tranchant poli comme instruments
« usuels. Dans une des cavités pratiquées dans le sol, on a
« trouvé un grand nombre de petits débris de silex, parmi
« lesquels, l'abbé Breuil nous a fait remarquer un bon nom-
« bre incontestablement poli. »

*Si donc les vraies haches polies étaient fragmentées par les
Glozéliens, c'est donc qu'elles existaient. Même si ces éclats
n'appartenaient qu'à des tranchets, le vrai polissage était donc
connu et pratiqué. Pourquoi alors deux techniques différentes?*

On dira sans doute que ces morceaux de silex se trou-
vaient superficiellement. Mais, comme le dit M. Catin dans
l'introduction des *Cahiers de Glozel*, les centimètres sont par-
tout des centimètres. *Ils ont été recueillis dans une tranchée
de 55 cm. de profondeur.*

D'autres expliqueront que ces haches étant votives, on n'y
regardait pas d'aussi près pour les morts.

Ici, j'en appelle au témoignage de tous ceux qui ont fouillé
des tumuli et autres tombes. N'est-ce pas des sépultures de
Bretagne et de l'Aveyron que sont sorties les plus magnifi-
ques haches polies, les plus splendides pointes de flèches et
les plus belles poteries?

Enfin, comment expliquer que dans tout l'ancien conti-
nent on retrouve partout la même façon de polir fort
ancienne, et que Glozel seul, qu'on voudrait intercaler entre
le Paléolithique et le Robenhausien, fasse exception, et enfin
que les haches donnent l'impression d'avoir été affûtées

(1) *Mercur de France*, 1^{er} décembre 1926.

sur des meules tournantes ou avec des outils modernes?

Donc, toutes les savantes hypothèses émises pour faire admettre ces pseudo-haches dans le Néolithique ne résistent pas devant la constatation des faits.

Je ne passerai pas en revue les autres pièces sur lesquelles il y aurait beaucoup à dire. Toutes les observations qu'il serait aisé de faire aboutiraient à la même conclusion.

VI. — Observations sur l'âge du terrain et sur celui des séries glozéliennes supposées authentiques

L'éminent maître, le géologue Depéret, avec toute sa compétence en la matière, assure que la formation de la couche archéologique de Glozel est néolithique.

Tel a été toujours mon avis.

Dans une lettre du 18 novembre 1927, dans laquelle il m'expliquait, de la façon la plus claire, la formation des différentes terrasses quaternaires, il terminait par cette phrase résumant son opinion sur le champ de Glozel :

En tout cas, Glozel est sûrement de l'époque actuelle ou holocène, si vous voulez.

Bien mieux, dans le *Journal des Débats* du 9 décembre 1927, M. Depéret précise encore :

Je viens donc déclarer nettement que l'hypothèse formulée par MM. de Varigny et Massabuau ne repose sur aucun fait d'observation vérifiable et est tout à fait contraire au mode de formation extrêmement lent de la couche archéologique d'âge entièrement néolithique de Glozel.

J'ai été et je suis toujours d'accord avec l'éminent maître pour attribuer à la couche archéologique de 0 m. 25 à 0 m. 30 d'épaisseur l'âge géologique holocène ou actuel. Sa forma-

tion, commencée au début du Néolithique, s'est continuée durant cette période et les suivantes. Sa partie supérieure contenant les poteries de grès est relativement récente, géologiquement parlant.

Mais où cet accord parfait n'existe plus, c'est lorsqu'il attribue aux objets glozéliens enfouis dans cette couche *un âge néolithique ancien*, parce qu'ils reposent tous (ce que les recherches souvent contredisent) au bas de ce niveau. //

La couche archéologique, disons-nous, est d'âge néolithique et son mode de formation est extrêmement lent. Elle a donc commencé à se constituer au début du Néolithique et ce travail s'est continué au moins sans mélange d'humus jusqu'à l'époque de la poterie de grès trouvée en surface de cet horizon.

Si les objets glozéliens étaient tous placés à la base et s'ils y avaient été abandonnés au début de la formation, *leur position permettrait de reporter leur âge au Néolithique ancien*. Mes savants contradicteurs auraient raison et je m'inclinerais devant leur affirmation. //

Mais tout le monde est d'accord, Glozéliens et Anti-Glozéliens, pour reconnaître qu'il est impossible d'admettre, même un instant, l'hypothèse de l'abandon à l'air libre, des vases, des tablettes à inscriptions, des idoles, enfin de tous les objets de céramique, trouvés dans la terre à l'état pâteux et recouverts à la longue par les terres entraînées sur la pente et abandonnées sur les lieux par les eaux pluviales de ruissellement. Ils auraient été détruits en peu de temps par les agents atmosphériques (pluies, gelées) bien avant d'avoir été recouverts. Leur excellente conservation et la grande netteté des caractères qu'ils portent nous disent suffisamment que tel n'a pas été leur mode d'ensevelissement. //

Cette hypothèse invraisemblable écartée, quelle est celle qui, d'après les observations et constatations faites, paraît le mieux répondre à la réalité?

Je crois qu'à peu près tout le monde admet, actuellement, que les pièces glozéliennes ont été enfouies. //

Le D^r Morlet résume l'opinion de tous dans cette phrase :

« Ces objets (les vases) devaient être protégés contre tout
 « accident et contre les intempéries; ils ont vraisemblable-
 « **ment été, comme** les tablettes, de bonne heure enterrés (1).
 « L'introduction par le haut des objets de Glozel est un fait
 « dûment constaté et toujours signalé par nous à ceux qui
 « venaient effectuer des fouilles. L'enfouissement funéraire
 « ou cultuel des objets de Glozel s'est forcément effectué par
 « le haut... mais avant la formation de la couche végétale
 « noire (2)... »

C'est ici que les divergences de vue se produisent; mais elles sont toutes plus apparentes que réelles.

Je pense que si ceux qui interprètent les faits autrement que moi, veulent bien suivre mes explications, nous serons bien près de nous entendre et d'arriver aux mêmes conclusions.

Toutes les fouilles pratiquées jusqu'ici par les divers chercheurs, y compris celles du Comité d'études, montrent une couche archéologique variant entre 0 m. 25 et 0 m. 30 d'épaisseur.

Or, dans le fascicule III de leur brochure, MM. Morlet et Fradin disent :

Page 23 : « un premier vase du type le plus simple présente un fond rond intérieurement et extérieurement; sa hauteur est de 13 cm.

Page 25 : « Un second grand vase est également à fond extérieur rond, mais son fond intérieur est plat. Il mesure 19 cm. de haut. »

Page 27 : « Le premier (vase) d'une forme très haute mesure 17 cm. de haut. »

Page 28 : « Le deuxième reproduit la forme de celui-ci et mesure 24 cm. de haut. »

Les plus petits mesurent au moins 7 cm. de hauteur. Aucun des vases découverts hors des tombes n'a été trouvé renversé.

De ces quelques citations relevées parmi tant d'autres, nous sommes naturellement obligés de conclure que la couche archéo-

(1) D^r Morlet, *Les Journées mémorables de Glozel*, Mercure de France, 1^{er} décembre 1926.

(2) D^r Morlet, *Les Cahiers de Glozel*, La Commission internationale, pages 31 et 32.

logique au moment de l'enfouissement des vases avait au moins 7, 13, 17, 19 et 24 cm. sur les points où ont été trouvés ces ustensiles. Il paraît rationnel que, pour les recouvrir et les protéger entièrement contre les intempéries, ces épaisseurs devaient être augmentées de quelques centimètres.

Comment donc pourrait-on raisonnablement admettre que ces pièces fussent contemporaines du début de la formation de la couche archéologique, puisque pour protéger même les plus petites, il fallait au minimum de 8 à 10 cm. de terre et que les plus grandes atteignaient presque la partie supérieure de la dite couche archéologique, celle où on rencontre la poterie à contexture de grès?

Après cet exposé de faits d'une exactitude rigoureuse, je crois que toute personne impartiale ne peut conclure à l'âge néolithique ancien des pièces que, pour les besoins de la discussion, j'ai supposées un moment authentiques.

Elle n'appartiennent pas davantage au plein Néolithique, c'est-à-dire à l'époque Robenhausienne, que tous les préhistoriens connaissent bien, car on serait alors en droit de se demander pourquoi toutes les haches ne seraient pas affûtées de la même façon et polies selon la technique de l'époque, alors qu'il a été recueilli dans le champ des fragments de vraies haches polies et le tranchant d'une autre de même facture.

Un autre fait des plus probants vient à l'appui de ma conclusion.

Les Glozéliens admettent que la fosse ovale du début de la découverte, les fragments de poterie de grès et les débris de verre sont d'une époque bien plus récente que l'industrie glozélienne.

M. Van Gennep, leur porte-parole dans le *Mercur*e de France, s'exprime ainsi dans le n° du 1^{er} février 1928, page 745 :

Et pourquoi mélanger les arguments, alors que cette fosse ovale et ces morceaux de grès, tout le monde est d'accord pour les attribuer à une autre série et à un autre âge que le reste?

Je pense qu'on ne peut être ni plus explicite, ni plus clair.

D'autre part MM. le D^r Morlet et Fradin écrivent à la page 9 fascicule I :

Dans la terre de remblai de la fosse, on a trouvé, avec de nombreux débris de scories, une hache cassée au tranchant poli, trois tranchets avec signes, une hachette microlithique avec signe, polie à ses deux extrémités, deux maillets avec signes ; des éclats de roche volcanique grossièrement retouchés en forme de grattoirs et de perçoirs.

La conclusion logique et naturelle qui s'impose, c'est que, ces objets glozéliens étant dans la terre de remblai de la fosse, leur enfouissement à cet endroit est donc postérieur à la construction de la dite fosse, par conséquent plus récent que celle-ci qui est loin d'être d'âge préhistorique.

VII. — Réflexions suggérées par la lecture des articles de MM. le D^r Morlet et Fradin

La lecture attentive des passages relatifs à la poterie à texture de grès dans les divers articles de MM. Morlet et Fradin est des plus suggestives.

Du début de la « découverte » au 13 juin 1926, ils disent :

Le plus beau spécimen de ces poteries de grès est le fond d'un creuset que nous avons découvert à 1 m. 10 de la fosse (côté Est) et à une profondeur de près de 0 m. 60, juste au-dessus de la deuxième brique à signes alphabétiques. Le fond qui mesure 17 cm 1/2 de diamètre, contient encore une couche de verre. (Fascicule I, pp. 30 et 31.)

Les fouilles ont également livré des fragments d'un support de creuset recouvert en partie d'une couche de verre tombée pendant la fusion. En forme de large couronne, du même grès que le creuset, il présente sur tout son pourtour des trous réguliers, qui devaient servir, semble-t-il, à l'aide d'un morceau de bois, à le faire tourner dans le four, pour régulariser la cuisson. (Fascicule I, p. 43.)

Enfin en même temps que les larmes bataviques dans le foyer s'étendant transversalement en tête de la fosse, nous avons mis au jour

une partie du four où l'on fondait le verre. Sa construction ne comprenait que de petites briques reliées entre elles par de la terre argileuse surcuite, recouverte d'une couche de verre qui avait dû se répandre hors du creuset. 11 +

Il n'en restait malheureusement qu'une petite portion semi-circulaire d'une longueur de 0 m. 25 environ. Mais la présence d'un fragment de creuset contenant encore du verre et resté adhérent à une brique de la construction, nous a permis de l'identifier comme un four de fusion. (Fascicule I, p. 45). 11

Dans toutes nos fouilles nous découvrons un grand nombre de débris de poterie de grès semblables à ceux du creuset, contenant encore du verre, que nous avons décrit dans notre premier fascicule. Mais nous n'avons rencontré que quelques rares fragments de verre, si bien que, dans la station de Glozel, le verre recueilli se trouvait dans le voisinage d'un morceau de mur où adhérerait encore un fragment de creuset et qui devait être un four de fusion détruit depuis longtemps.

Tous les objets que nous décrivons se trouvent simultanément en tous les points de nos fouilles et aussi bien à la surface qu'au fond de la couche archéologique. C'est pour cela que nous avons renoncé à indiquer pour chacun d'eux à combien de mètres il se trouve de tel autre et sa profondeur exacte. (Fascicule III, p. 6). 11

Nous avons toujours insisté sur le fait que la station de Glozel ne présente qu'une seule couche archéologique, sans distinction stratigraphique possible. Les objets que nous recueillons se trouvent aussi bien au fond qu'à la surface de la couche fertile, qui a, en moyenne, une épaisseur de 0 m. 30 environ. Toutes nos trouvailles sont mélangées les unes aux autres sans qu'il faille invoquer, pour l'expliquer, un grand bouleversement antérieur de la station, car, dans cette hypothèse, nous ne rencontrerions pas un aussi grand nombre de poteries ou de tablettes entières. 11

Ce niveau unique exclut tout mélange d'industries chronologiquement différentes, comme en témoigne encore la présence des mêmes signes alphabétiformes sur les tablettes d'argile, les tranchets, etc.

Mais il existe entre nos trouvailles d'autres synchronismes d'ornementation ou d'utilisation; on voit derrière des tablettes à inscriptions les mêmes trous faits au doigt que sur les petites briques à cupules des murs de la tombe plate; les creusets de grès ont le même bord retourné en dedans que les poteries de terre; le même masque néolithique se voit sur les idoles et sur les vases; à quelques mètres de la tombe plate (voyez fosse ovale) un morceau de creuset a été trouvé encore adhérent à une portion de mur également cimenté en terre cuite. Aussi bien comme ces différentes catégories d'objets sont contemporaines d'une autre, servant de moyen terme, nous pouvons dire qu'elles le sont également toutes entre elles. (Fascicule III, p. 47, 1925.) 11

Je crois qu'il ressort assez clairement de la lecture de ces citations que de juin 1925, début des travaux du D^r Morlet,

à juin 1926, c'est-à-dire durant la première année de fouilles, les objets « se trouvent aussi bien au fond qu'à la surface « de la couche fertile, qui a, en moyenne, une épaisseur de « 0 m. 30 environ.

« Toutes les trouvailles, disent les auteurs, sont mélangées « les unes aux autres, sans qu'il faille invoquer, pour l'ex- « pliquer, un grand bouleversement antérieur de la station, « car dans cette hypothèse nous ne rencontrerions pas un « aussi grand nombre de poteries et de tablettes entières. »

Le fragment de creuset en grès contenant du verre était à 0 m. 60 de profondeur et à quelques centimètres seulement au-dessus de la deuxième brique à inscriptions.

Pour les auteurs, comme pour toutes personnes de bon sens, aucun remaniement de terrain n'étant constaté, tous les objets étant indistinctement à toutes les profondeurs de la couche jaune, devaient être contemporains. Cette conclusion s'imposait.

A dater de juin 1926, c'est-à-dire du début de la deuxième campagne de fouilles, changement brusque : les poteries à contexture de grès et les matières vitreuses ne se trouvent plus qu'à la surface de la couche archéologique. Nous n'avons pour nous en convaincre qu'à suivre le D^r Morlet dans ses publications :

Fouilles Van Gennep du 13 juin 1926 (1) : Bien qu'il soit trop étroit (le trou) pour qu'on puisse y fouiller commodément, il livre : 1° morceaux de poteries à contexture de grès situés au début de la couche archéologique.

Fouilles S. Reinach du 25 août 1926 : On met au jour : 1° des tessons de poteries de grès en surface de la couche archéologique; 2° des débris de terre argileuse calcinée et couverte d'une couche vitreuse...; 5° une larve batavique en pâte de verre de coloration bleu-clair (1).

Fouilles Espérandieu des 9, 10 et 11 septembre 1926 : On creuse un trou circulaire qui livre : deux grands tessons de poterie à contexture de grès, situés au début de la couche archéologique (1).

Fouilles Depéret du 23 septembre 1926 : On fouille en même temps dans la tranchée Ouest, en abattant de grandes portions de sol arable recouvert d'herbe. On trouve, au début de la couche archéologique, un grand morceau de vase à contexture de grès et une portion de mandibule fossilisée d'un jeune sanglier (1).

(1) D^r Morlet, *Les journées mémorables de Glozel*, Mercure de France, 1^{er} novembre et 1^{er} décembre 1926.

Fouilles Breuil du 22 octobre 1926 : Nous procédons à des fouilles. Mais, gênés par une pluie incessante, nous restons dans nos excavations faites au couteau, au-dessus de la portion la plus fertile de la couche archéologique. Aussi bien nos trouvailles sont peu abondantes : 1° Morceaux de poterie à contexture de grès, au début de la couche archéologique (c'est une céramique qui comprend, comme nous y avons maintes fois assisté, les débris de creusets au fond desquels nous avons trouvé une couche de verre ; tous les objets de verroterie ont été recueillis au même niveau (1).

Nous ne tenons aucun compte évidemment des fragments de verre et de poterie à contexture de grès qui, comme ont pu s'en rendre compte tous les archéologues qui ont assisté à nos fouilles, se rencontrent beaucoup plus superficiellement, immédiatement au-dessous de la terre végétale. Par la répétition des trouvailles au même niveau, nous avons reconnu depuis longtemps qu'il s'agissait d'une industrie plus récente (2).

Après cette lecture, je voudrais bien demander à mes lecteurs, s'il est même nécessaire d'être compétent en la matière, pour n'être pas troublé par cette exposition des faits.

Je crois qu'il ressort assez clairement que durant la première campagne de fouilles les divers bibelots étaient rencontrés à toutes les hauteurs du niveau archéologique et tous mélangés, au point que, naturellement, le D^r Morlet les disait contemporains.

Durant la seconde phase, au contraire, les pièces glozéliennes sont à peu près toutes à la même profondeur variant entre 0 m. 20 et 0 m. 30, dans la couche archéologique, et les poteries de grès trouvées toujours en surface de ce niveau.

Je ne ferai pas l'injure au D^r Morlet de croire que, durant sa première année de travaux, il a été aveugle au point de ne pas voir les objets aux endroits exacts où il les recueillait. Je le ferai d'autant moins que, pour les principales pièces, il nous donne des dimensions.

Il nous dit par exemple :

1° que le fragment de creuset contenant du verre était « à une pro-

(1) D^r Morlet, *Les journées mémorables de Glozel*, Mercure de France, 1^{er} novembre et 1^{er} décembre 1926.

(2) D^r Morlet, *Au champ des morts de Glozel*, Mercure de France du 1^{er} août 1927.

fondeur de 0 m. 60, juste au-dessus de la deuxième brique à inscriptions ». (Fascicule I.)

2° que « la première brique fut découverte à 0 m. 25 de profondeur et à 0 m. 50 de la fosse ovale (côté Ouest). (Fascicule I.)

3° que « la deuxième brique fut découverte de l'autre côté de la fosse ovale (côté Est) à 1 m. 10 environ.

Située plus profondément (0 m. 70), elle se trouvait au-dessous d'un creuset en grès contenant encore du verre. Au-dessus d'elle s'en trouvait une autre plus grande également recouverte de signes, mais qui s'est malheureusement effritée lorsqu'on a tenté de la recueillir. (Fascicule I.)

Donc, ces trois derniers objets, dont la position exacte était soigneusement observée, étaient situés entre 0 m. 60 et 0 m. 70 de profondeur, c'est-à-dire qu'ils gisaient à quelques centimètres de distance en hauteur, les uns des autres.

Que penser de pareilles contradictions ?

Faudrait-il voir là l'intervention de l'Esprit de Glozel qui, instruit, au cours de la première année de travaux, des funestes conséquences que pourraient avoir, pour le « baptême néolithique » de la station, le mélange des objets glozéliens avec les poteries de grès et les fragments de verre, a pris des dispositions pour la campagne suivante, en laissant toujours en surface, au cours de son intervention mystérieuse, lorsqu'il les rencontrait, ces tessons d'un âge reconnu historique ?

Je pose simplement la question.

..

En résumé, de l'exposé des faits ci-dessus, il ressort clairement :

1° Que le galet gravé d'un avant-train de renne occupait dans le sol une position anormale, ne pouvant faire conclure ni à son abandon à la surface du terrain, ni à son enfouissement soigneux comme celui des tablettes, des poteries, et autres pièces, mais plutôt à une pénétration forcée par le haut.

2° Que la brique à inscription trouvée par la Commission internationale avait été enfouie depuis le dernier labour remontant à 1924.

3° Que les objets en os non fossilisés donnent l'impression d'une fabrication récente.

4° Que les pseudo-haches polies n'ont pas été préparées suivant la technique de polissage employée durant le Paléolithique et le Néolithique, mais selon des procédés d'un usage beaucoup plus récent.

5° Qu'en admettant même momentanément l'authenticité d'une partie du dépôt, ce dernier ne peut pas être attribué au Néolithique ancien, puisque la formation de la couche archéologique n'a commencé qu'au début du Néolithique et que la dite couche, n'ayant au plus que 0 m. 30 d'épaisseur, aurait été à peu près entièrement formée lorsqu'on aurait enterré le vase de 24 cm. de hauteur.

6° Que la fosse ovale du début de la découverte étant considérée par tout le monde d'âge historique, les objets glozéliens qu'elle contenait ne sauraient être que contemporains ou plus récents.

7° Que la lecture des diverses brochures de MM. Morlet et Fradin ne peut faire conclure qu'à un truquage du terrain ou à la contemporanéité des poteries de grès et des industries glozéliennes.

En un mot, quelle que soit la nature des séries glozéliennes, en aucun cas on ne peut les considérer comme préhistoriques.

TABLE DES MATIÈRES

I. — Les journées des 25 et 26 septembre 1927.....	5
II. — Inventaire des Collections Morlet-Fradin.....	10
III. — Fouilles avec la Commission internationale... ..	10
IV. — Observations sur la destination du terrain de Glozel.....	20
V. — Examen raisonné de quelque pièces.....	24
VI. — Observations sur l'âge du terrain et sur celui des séries glozéliennes supposées authentiques.....	28
VII. — Réflexions suggérées par la lecture des articles de MM. le D ^r Morlet et Fradin.....	32

LES CAHIERS DE GLOZEL

- N^o 1. — D^r A. MORLET : **La Commission internationale**. Vol. 22 × 14 cm., avec fig. Br. 6 fr.
- N^o 2. — J. LOTH, Membre de l'Institut : **L'Esprit de Glozel, ses titres scientifiques**. Br. 22 × 14 cm. 2 fr.
- N^o 3. — D^r A. MORLET : **Puyravel et Chez-Guerrier**. Vol. 22 × 14 cm., avec fig. 5 fr.
- N^o 4. — D^r A. BAYET, Membre de l'Académie de Médecine de Belgique : **Les trouvailles de Glozel, leur authenticité, leur signification**. Vol. 22 × 14 cm., avec fig. 3 fr.
- N^o 5. — J. LOTH, Membre de l'Institut : **Le jugement de la Commission internationale d'enquête sur Glozel doit être révisé** (Conférences faites sur Glozel au Collège de France, du 4 janvier au 11 février 1928). Vol. 22 × 14 cm. 8 fr.
- N^o 6. — **Rapport du Comité d'Études**. *Annexes* (Analyse pratiquée par le Professeur COUTURIER, de l'Institut de Chimie de Lyon. Étude sur les empreintes digitales, par H. SÖDERMANN, du Laboratoire de police technique de Lyon). Vol. 22 × 14 cm., br. Fig. 4 fr.

PANIAGUA (A. de) : **L'Age du Renne**. Vol. 22 × 14 cm., broch. de 292 pp., avec 161 fig. dans le texte. 45 fr.

SOMMAIRE. — Les races humaines paléolithiques dans l'Occident de l'Europe. Le Berceau oriental. L'Industrie. Les Arts et la Parure. Les Mœurs et la Religion. Le Déluge. *Appendice*.

PANIAGUA (A. de) : **La Civilisation néolithique**. — Vol. 22 × 14 cm., de XLII-218 pp., avec 94 fig. dans le texte et hors texte. Br. 25 fr.

PANIAGUA (A. de) : **Les Celtes Bretons et les Phocéens dans le sud-ouest de la Gaule**. Vol. 25 × 16 cm., carte et fig. Br. 7 fr. 50

D. PEYRONY : **Éléments de préhistoire**. Préface par le D^r CAPITAN, professeur au Collège de France. — Vol. 25 × 16 cm., br., nombr. illustrations 12 fr.

Nouvelle édition revue et augmentée (6^e mille).